



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Secrétariat Exécutif

PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS)

COMPOSANTE REGIONALE.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE FIRMES DE CONSULTANTS)

AMI N°0000003.../SE/SEA/UAM-AFC/P2-P2RS/SPM du27 SEPT. 2023

Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration d'un manuel opérationnel, d'un guide pour la mobilisation des ressources et d'une stratégie de capitalisation du Fonds Climat Sahel pour le Projet 2 du programme de Renforcement de la Résilience contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel/ P2-P2RS

Secteur : **Agriculture-sécurité alimentaire**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-072**

Référence de l'Accord de financement : **Don n°2100155042220 du 13 mars 2023**

1. Le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût de la Composante régionale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) ; et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de Consultant en charge de l'élaboration d'un manuel opérationnel, d'un guide pour la mobilisation des ressources et d'une stratégie de capitalisation du Fonds Climat Sahel.
2. La mission a pour objectif d'appuyer le Secrétariat exécutif de la CCRS dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation du Fonds Climat pour la résilience du Sahel. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - i) **Au titre de l'élaboration du manuel opérationnel du Fonds Climat pour la résilience du Sahel**
 - Faire une revue des procédures des principaux Fonds ayant des objectifs similaires au Fonds Climat pour la résilience du Sahel en dégagant les forces et faiblesses ;
 - Etablir sur la base du rapport final de l'étude de mise en place du FCS toutes les procédures de soumission, d'éligibilité, d'évaluation, de sélection, de financement, d'exécution, de supervision et de contrôle de la mise en œuvre des projets et programmes par le FCS ;

- Proposer les mécanismes de gestion des risques et de redevabilité ;
- Proposer des canevas d'appels à projets, de demande de financement par les Etats membres et les autres parties prenantes (société civile, secteur privé, organismes de mise en œuvre du PIC-RS...), de lettres de notification, de conventions de financement et de cofinancement, d'autorisations de décaissement ;

(ii) Au titre de l'élaboration d'un guide pour la mobilisation des ressources

- Identifier les opportunités (sources traditionnelles, sources innovantes, ...) de financement pour le FCS ;
- Identifier les techniques de mobilisation de mobilisations des ressources (finance climat, dons, subventions, green bonds ...) ;
- Proposer des modes et les modalités d'élaboration et de soumission des demandes de financement.

(iii) Au titre de l'élaboration d'une stratégie de capitalisation du Fonds Climat pour la résilience du Sahel

- Faire une analyse prospective des enjeux, défis, bonnes pratiques et opportunités ;
- Définir les objectifs stratégiques de la capitalisation ;
- Proposer des axes stratégiques ;
- Elaborer un plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

3. Le CILSS invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique (statuts, registre de commerce) ;
- Un accord de groupement pour les consultants en association ou en groupement ;
- Un Tableau de présentation des références des missions similaires réalisées par le Consultant et faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission ; (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission ; et (viii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée ;
- Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

Les critères de sélection porteront essentiellement sur les expériences similaires réalisées par le Consultant.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, bâtiment annexe, porte n°505, de 8 à 16 heures.**

7. Les expressions d'intérêts rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard 23 OCT 2023 à 10 heures et porter expressément la mention «**Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un Consultant en vue d'appuyer le Secrétariat Exécutif de la Commission Climat pour la Région du Sahel dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation du Fonds Climat pour la résilience du Sahel**» :

À l'attention : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, Rez-de Chaussée, porte n°114
03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tél : 00226 25 49 96 00
A : hinsa.adamou@cilss.int;
Copie à : frederic.conseiga@cilss.int; jdriissa.mahamadou@ccrs-sahel.org et geraldine.gnankambary@cilss.int.

**Le Secrétaire exécutif adjoint P.I.**
Dr Hubert N'DJAJA OUAGA